Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du jeudi 14 mars 2024

COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

La Commission réclame pour la première fois les feuilles de match suivantes :

Challenge 77 U10 du 09/03/24 :

- A MORMANT

Challenge IDF U11 du 09/03/24 :

- A MEAUX

Challenge 77 U12 du 09/03/24 :

- A TORCY
- A MOISSY

Festival Foot U13 du 09/03/24 :

- A MEAUX
- A VAL DE France

Jour de Coupe U12-U13 du 09/03/24 :

- A MORMANT

FORFAITS CHALLENGE

JOUR DE COUPE U10/U11
A CESSON
Lecture du courriel de La Fôret avisant du forfait de son équipe.
*__Forfait avisé__

CHALLENGE 77 U10
A CHELLES
Lecture de la feuille de match
L'équipe de Meaux ne s'est pas présentée
*__Forfait non avisé__

Amende de 20€ au club de CS MEAUX (cf : Annexe financière du Football Animation)